



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Mardi 22 juin 2010
A 18H30 - Salle du 3^{ème} âge

Membres du Conseil Municipal :

BOUCABEILLE Michel, CALCOEN Guy, FUND Sabine, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, GRANGEAUD Roger, LAPALU Christian, PAGES Jocelyne, PECH Daniel, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, VERMANDELE Delphine

Nombre de conseillers en exercice :	11
Nombre de conseillers présents :	8
Nombre de conseillers absents :	03
Procurations :	03

Secrétaire de séance : Mme Joëlle GOUY-RATAJCZAK

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

- **Demande d'adhésion à une communauté d'agglomération – Délibération**

Le Conseil Municipal de Ventenac est appelé à délibérer aux fins de demander à adhérer à la

- Communauté de Commune de la Région Lézignanaise
- ou
- Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne.

Les études menées sur les conditions d'un changement de structure intercommunale ont abouties à la conclusion que la Commune de Ventenac-en-Minervois à intérêt à rejoindre la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne. Monsieur le Maire propose à son Conseil Municipal de délibérer pour adhérer à la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne et à se retirer de la Communauté du Canal du Midi en Sud Minervois.

Accord à l'unanimité

- **Modification de la convention entre le SIVOM du Canal et de la Cesse et la Commune – Délibération**

Monsieur le Maire explique qu'il convient de signer un avenant à la convention entre le SIVOM et la commune. Compte tenu du phénomène d'eaux parasites persistant pour l'ensemble des communes reliées, les frais d'exploitation seront facturés en 2010 sur la base du nombre d'habitants réels, et non sur la base du nombre de m3 traités.

Accord à l'unanimité

- **Diverses factures**

Monsieur le Maire informe qu'il convient de délibérer pour décision modificative au budget qui permette la prise en compte des factures suivantes :

- VEOLIA EAU, mise en place d'une borne de puisage.
- ATS&COM, achat barrière et panneau signalisation.
- JARDIPROTECH, achat balconnières.

Accord à l'unanimité

- **Création du syndicat Audois d'Energies - Délibération**

Monsieur le Maire explique la mise en place d'une autorité organisatrice unique en matière de gestion des réseaux publics de distribution d'électricité.

Afin de mettre en place ce dispositif, un projet de création de syndicat mixte ouvert, dénommé syndicat audois d'énergies a été élaboré. La mise en place effective de ce syndicat interviendra au 1^{er} janvier 2011.

Il appartient donc à la commune de délibérer en vue de son adhésion au futur syndicat.

Accord à l'unanimité

- **Avance par le CCAS des frais de nettoyage maison René Ivanès**

Monsieur le Maire propose au conseil d'avancer le règlement de la facture du nettoyage de la maison de René Ivanès d'un montant de 750 € TTC. Celui-ci remboursera cette somme mensuellement sur un an.

Accord à l'unanimité

- **Demande du SIAH aux communes adhérentes – Délibération**

Monsieur le Maire informe que suite aux violentes intempéries qui ont frappé le département du Var, le SIAH du Minervois souhaite organiser une action de solidarité. Le SIAH propose de débloquer une enveloppe sur l'exercice 2010 qui permettrait de financer cette action.

Accord à l'unanimité

- **Changement des horaires d'ouverture de la Poste à partir du 1^{er} juillet**

Monsieur le Maire informe qu'à partir du 1^{er} juillet les nouveaux horaires du bureau de poste seront les suivants :

Du Lundi, Mercredi et Vendredi de 13H45 à 16H15.

Fermé le Mardi et Jeudi.

- **Courrier du Conseil Régional concernant le nouveau dispositif de « maîtrise foncière »**

Le Conseil Régional informe qu'il a adopté un nouveau dispositif d'aide à la « maîtrise foncière ». A cet effet, la région subventionne, dès cette année, jusqu'à 50 % de la surcharge foncière des opérations de logements sociaux. Une enveloppe de 10 millions d'euros est affectée, en 2010, à ce programme.

- **Courrier de l'association « La Pépinière à Ventenac »**

L'association « La Pépinière à Ventenac » nous informe du vernissage de sa première exposition intitulée « LOIN » qui aura lieu le dimanche 4 juillet 2010 à partir de 18H00. L'exposition sera ouverte tous les jours de 14H00 à 19H00 sauf le Mardi.

- **Courrier du « FANAUTO MOTO » de Canet**

L'association Fan Auto Moto du passage de véhicules anciens dans la commune entre 10H et 12H30 le dimanche 27 juin 2010.

FIN DE SEANCE : 19h40